

PRIX NOBEL DE LA PAIX

Dès 1984, les dirigeants de MSF France se montrent intéressés par l'obtention du Prix Nobel de la Paix. Selon Rony Brauman, le Président de l'époque, cette distinction apporterait une stature internationale à l'association et renforcerait la protection des équipes sur les terrains de conflit.

 **Compte rendu** de la réunion du Conseil d'administration de MSF France, 19 février 1984 (en français)

Extrait :

Rony Brauman [Président de MSF France] informe l'assemblée que MSF est officiellement sur les rangs pour le Prix Nobel de la Paix 1984. L'importance de l'évènement, tant en ce qui concerne le statut international que cela donnerait à notre association qu'en ce qui concerne la protection que ce prix conférerait à nos équipes travaillant dans des situations de conflits, apparait clairement à tout le monde.

En 1991, se voir décerner le Prix Nobel de la paix devient un objectif commun pour le mouvement MSF, alors en construction. MSF France, dont le Président assure la présidence tournante du Conseil international est chargé par ce dernier d'établir une stratégie et de préparer un dossier de candidature.

Selon les règles du Comité norvégien qui sélectionne les candidats éligibles et plus tard choisit le lauréat du Prix Nobel de la Paix, la candidature de MSF doit être proposée par l'un des « parrains » qualifiés¹ à cet effet.

Une opération de diplomatie et de communication en direction de ces éventuels « parrains » est donc lancée. Elle met en avant les conflits dans lesquels MSF mène des opérations à l'époque (Somalie, Kurdistan) et promeut ses principes d'action ainsi que le droit humanitaire international.

 **Compte rendu** de la réunion du Conseil d'administration de MSF Belgique, 9 janvier 1991 (en français)

Extrait :

5.3 Prix Nobel

Jean-Pierre Luxen [Président] souhaite qu'à moyen terme, MSF Europe présente un dossier pour l'attribution du prix Nobel.

 **Lettre** du Parti démocrate chrétien du Salvador au Comité Nobel, 31 janvier 1991 (en espagnol)

Chers membres du Comité du Prix Nobel de la Paix,

Il nous est inhabituel et toutefois agréable de nous adresser à une institution aussi prestigieuse que la vôtre afin d'attirer respectueusement votre attention sur Médecins Sans Frontières pour l'attribution d'un prix aussi important.

Médecins Sans Frontières célèbrera en 1991 son vingtième anniversaire. Cette année très symbolique pourrait être une occasion de réaffirmer notre soutien à son engagement si extraordinaire et efficace auprès des populations en détresse, dans toutes les situations de crise, en particulier au Salvador.

Leur présence a été sans aucun doute déterminante dans notre pays en souffrance et dans notre région, à de nombreuses occasions : les milliers de victimes de la guérilla, des tremblements de terre, des ouragans et de tant d'autres malheurs ont toujours trouvé à MSF une main tendue et un coeur à l'écoute...

La reconnaissance morale et méritée d'une telle distinction constituerait un hommage mondial à leur travail, donnerait plus d'impact à leurs interventions et contribuerait à une meilleure protection de leurs équipes sur les terrains de conflit.

Certains que vous saurez prendre la meilleure décision, nous vous remercions de votre attention et nous tenons à votre entière disposition pour toute demande complémentaire.

 **Compte rendu** de la réunion du Conseil international de MSF, 1^{er} février 1991 (en français)

Extrait :

VII. Prix Nobel

a) MSF France a déjà commencé la préparation d'un dossier administratif :

- afin d'identifier les leviers sur lesquels MSF doit agir
- afin de répertorier les différents prix reçus par MSF.

Sur cette base, il est décidé que MSF France dirige cette opération d'autant plus qu'elle préside MSF International à partir du 1^{er} février 91.

b) Décision prise de se rencontrer fin février afin d'établir un programme d'action (délai : 10/10/91). Chaque section devrait mettre au point une stratégie :

- de communication
- de promotion (ex : conférence à organiser à Oslo)
- de contacts.

c) L'idée de base avancée par MSF France pour concourir à la réalisation de cet objectif serait d'employer comme instrument la promotion du droit humanitaire.

1. Voir la liste des critères pour être un « parrain qualifié » ici : <https://www.nobelprize.org/nomination/peace/>. (en anglais)



Extrait :

2. Prix Nobel

2.1 Pourquoi cette année ?

À plusieurs reprises au cours des dernières années, MSF s'est trouvé dans les 3 à 5 candidats restants au moment de la désignation finale. L'an dernier, le prix a été attribué à une personne (Mikhaïl Gorbatchev) et il y a tout lieu de penser qu'il le sera à une organisation la prochaine fois.

La crédibilité et la reconnaissance internationale de MSF se sont accrues au cours des 12-18 derniers mois, avec en particulier les actions au Libéria, en Somalie, dans le Golfe. Le fait que le mouvement fête son vingtième anniversaire a également une portée symbolique.

Il y a donc toutes les raisons de faire maintenant les investissements nécessaires pour se trouver en bonne position lors des délibérations sur les candidats, qui auront lieu le 10 octobre.

2.2. Démarches à entreprendre par MSF

(1) Du point de vue de la communication, s'adresser aux médias internationaux que nous ne touchons pas assez actuellement (comme *The Economist*, *Newsweek*, lus en Scandinavie et partout ailleurs)

(2) Accentuer l'effort de communication et de recherche de fonds vers la Scandinavie

(3) Elaborer un discours commun sur l'action humanitaire.

Sensibiliser les décideurs internationaux (gouvernements, médias, organisations internationales...) aux problèmes ayant trait aux opérations de MSF et aux principes que nous promovons. Quant au Comité du prix Nobel, aucune action directe n'est envisageable puisque sa composition est tenue confidentielle. Il ne sera atteint que par ricochet.

Démarches concrètes à entreprendre par chaque section - Il faudrait que plusieurs représentants de MSF soient à disposition pour participer à des démarches qui prennent du temps et impliquent des déplacements, comme des tournées en Scandinavie, visiter la Commission des Droits de l'homme et des personnages importants, etc. Avant même cela, il faut que nous arrivions à identifier nos interlocuteurs et à nous mettre d'accord sur les documents à leur présenter. Le texte sur le droit humanitaire en est un, un autre est la plaquette de présentation internationale en cours d'élaboration par les secteurs de communication. La grande échéance, c'est septembre. En comptant que les mois d'été ne seront pas trop actifs, nous ne sommes ni trop tôt, ni trop tard pour entreprendre toutes ces démarches.

2.3. Proposition de texte sur le droit humanitaire

Texte proposé par Rony [Brauman, Président de MSF France et du Conseil international] et diffusé le mois dernier.

L'expression des problèmes rencontrés sur le terrain et des solutions proposées par MSF est destinée à obtenir le soutien de la communauté internationale. Il faut que des personnalités telles que le Pape, le Secrétaire général des Nations Unies, etc., soutiennent politiquement nos principes dans le cadre de leurs activités.

Il faut donc se mettre d'accord sur un document de base afin que Rony puisse promouvoir ces idées au niveau des rencontres et des médias.

Commentaires :

Le texte proposé est trop lié à la situation particulière du Mozambique et aux populations en résidence forcée. Il sera reformulé par Rony dans un sens plus général.

Le pouvoir d'ingérence humanitaire existe dans les faits, et il ne s'agit plus tant de défendre le « droit d'ingérence » que le « droit d'assistance humanitaire », et de mieux cerner son articulation avec le concept de souveraineté nationale. Il s'agit de définir les bornes de « l'espace humanitaire ».

La question de la liberté de circulation des personnes est assez significative des problèmes rencontrés dans l'assistance humanitaire, surtout si on se réfère aux exemples des camps de concentration nazis et de l'Éthiopie. Il n'est pas suffisant pour une agence humanitaire de pouvoir se rendre sur place et de contrôler la manière dont est distribuée l'assistance, si la situation dans laquelle se trouvent les personnes assistées est en contradiction flagrante avec tous les principes humanitaires. Il n'y a qu'à penser à la situation des missions de la Croix-Rouge dans les camps de concentration. L'éthique humanitaire voudrait que l'assistance se fasse d'homme libre à homme libre.

Le concept de liberté de déplacement des personnes est parfois difficile à manier dans la pratique, puisqu'il arrive que MSF porte assistance à des populations dont cette liberté est limitée. Cependant, les camps fermés en Thaïlande représentent en fait la défense du droit d'asile dans certaines circonstances. Le débat concerne plutôt les populations déplacées dans les pays en guerre. Dans le cas du Mozambique, il s'agit d'appliquer la « diplomatie des petits pas » telle que nous l'avons définie lors de réunions précédentes. C'est-à-dire de manifester son désaccord avec une situation et son refus de devenir le service d'intendance d'une police ou d'une armée. Cela n'implique pas forcément un grand tapage autour de cette situation, mais il est important de garder une attitude ferme. Reconnaître explicitement l'existence d'une liberté est une condition pour qu'elle puisse se remettre à exister.

Il faut mettre également en valeur les efforts que MSF fait pour promouvoir de telles idées, en insistant surtout sur le fait que MSF tire la légitimité de son discours d'une présence et d'une intervention effectives sur le terrain.

Sur quoi MSF devrait-il axer sa campagne ?

Plutôt que de l'axer sur le droit humanitaire, qui fait référence aux spécificités des droits du CICR et de l'ONU, MSF aurait peut-être davantage à centrer sa campagne sur des actions. Le problème des conflits oubliés, avant tout en Afrique, pourrait constituer un bon thème. L'atout de MSF étant l'action, il faut remarquer que nous n'avons plus le monopole, depuis des années, des actions clandestines. En termes d'ingérence humanitaire, il y a beaucoup d'autres ONG qui pourraient se prévaloir d'une pratique similaire à la nôtre. Néanmoins, MSF garde une position de tout premier plan parmi les ONG, et se trouve souvent seul à intervenir dans des guerres « oubliées ». MSF est parmi les seuls à avoir un discours consistant sur l'éthique humanitaire. Il est probable que cette année, ce sera une organisation et non une personne qui sera choisie pour le Nobel, la candidature de MSF est assez crédible. Le CICR a déjà été primé deux fois, une troisième voudrait dire : « il n'y a personne d'autre qui le mérite ». En conclusion, il faudrait faire une campagne sur deux thèmes :

- le droit humanitaire
- les guerres oubliées.

L'effort de communication et de recherche de fonds fait par Stéphane Devaux [Coordinateur de la collecte de fonds institutionnels de MSF Belgique] en Scandinavie pourrait être poursuivi et amplifié à propos par exemple du Libéria, ce qui donnerait motif à un effort de recrutement de Scandinaves pour ce type de mission, et à des retours de terrain médiatisés. En Belgique, la réunion fondatrice de MSF International pourrait être médiatisée, et on pourrait lui donner le thème du droit humanitaire.



Compte rendu de la réunion du Conseil international de MSF, 18 avril 1991 (en français)

Extrait :

VI. Prix Nobel de la Paix

La décision sera rendue publique le 10/10/91, la cérémonie aura lieu le 10/12/91. Rony [Brauman] rappelle brièvement les éléments d'après lesquels MSF aurait des chances substantielles d'obtenir le prix :

- MSF a été parmi les 3 derniers finalistes au moins une fois
- MSF constitue un vrai réseau européen (plus facile de récompenser une organisation internationale qu'une organisation nationale)
- MSF fête ses 20 ans d'existence
- MSF a franchi une étape supplémentaire dans la reconnaissance internationale comme interlocuteur de poids (avec surtout la médiatisation de ses actions).

Pas de stratégie à proprement parler mais il s'agit d'augmenter les chances de MSF en utilisant toutes les opportunités qui se présentent pour faire parler de MSF (essentiellement dans les pays scandinaves). D'où la nécessité d'ici septembre 91, d'organiser trois à quatre voyages sur Oslo et Stockholm.



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de MSF France, 30 août 1991 (en français)

Extrait :

Audience avec le Pape Jean-Paul II : Rony Brauman [Président de MSF France] et Xavier Emmanuelli [Président d'honneur de MSF France] ont rencontré le Pape à Rome. Rony voulait entretenir le Très Saint Père de la nécessité d'un espace humanitaire minimum pour permettre l'action des organisations humanitaires.



On nous avait proposé comme candidats au prix Nobel six ou sept fois avant qu'on attaque véritablement les procédures. Avoir le prix Nobel, ça vous met dans la cour des grands. La Croix-Rouge Internationale et le Haut-Commissariat aux réfugiés l'ont reçu deux fois. Cela apporte respectabilité et reconnaissance.

Dr Jean-Pierre Luxen, MSF Belgique - Président 1984-1987, Directeur général 1988-1994 (en français)

La même année, lors de ses missions d'évaluation des opportunités de financements en Norvège pour MSF Belgique, Stéphane Devaux garde en tête que le prix Nobel de la paix est attribué par un comité norvégien.

Toutefois, les diplomates norvégiens et les humanitaires avec lesquels il entre en contact lui conseillent d'être discret afin d'éviter que MSF soit perçu comme un « chasseur de Nobel ». Pendant plusieurs années, il organise la participation de responsables de MSF à des conférences et à des rencontres avec des dirigeants politiques pour promouvoir les principes et l'action de MSF dans des contextes intéressant les Norvégiens.



On nous avait bien dit que les jurys du Nobel n'aiment pas quand ils ont l'impression qu'il y a toute une armada qui se met en place avec comme unique objectif d'obtenir le Nobel. Donc, on nous avait prévenus : « allez-y doucement, faites parler de vous intelligemment sur des thématiques qui intéressent la Norvège, notamment les questions de droits de l'homme, les questions de témoignage, etc. ». Et donc, en non-professionnels que nous étions à l'époque, nous avons monté une espèce d'opération de « communication » qui s'étalait dans le temps, avec des voyages en Norvège et des interventions tous les deux ou trois mois, etc.

Stéphane Devaux, MSF Belgique - Coordinateur de la collecte de fonds institutionnels Septembre 1990 - Avril 1992 puis 1993 et pour MSF International Avril 1992 - Janvier 1993 (en français)

Lors de son entretien pour le poste de « Coordinateur international des financements » en 1991, Stéphane Devaux est aussi interviewé par Rony Brauman, le Président de MSF France et du Conseil international, fervent défenseur de la candidature de MSF au Prix Nobel de la Paix, sur ses relations en Norvège, et sa connaissance du système d'attribution du prix Nobel de la Paix.



C'était vraiment Rony [Brauman, Président de MSF France] qui voulait le prix Nobel pour MSF. Les Belges n'en avaient rien à faire et les Hollandais, qui étaient en séminaire de réorganisation tous les 15 jours, avaient d'autres soucis en tête. Lors de mon entretien pour le poste de Coordinateur financier au Bureau international, c'est Rony qui avait voulu en savoir plus sur mes contacts en Norvège pour le prix Nobel. Je pense d'ailleurs que c'est lui qui m'a imposé au terme de l'exercice de recrutement du Bureau international, et pas seulement pour la recherche de financements. Il avait dit : « Stéphane a des contacts. Il faut continuer à explorer dans cette direction, organiser des événements pour promouvoir notre candidature au Nobel, il ne faut pas lâcher, etc. ».

Stéphane Devaux, MSF Belgique - Coordinateur de la collecte de fonds institutionnels Septembre 1990 - Avril 1992 puis 1993 et pour MSF International Avril 1992 - Janvier 1993 (en français)

MSF ne reçoit pas le prix Nobel de la Paix en 1991². Mais huit ans plus tard, le 15 octobre 1999, alors que ses dirigeants ont abandonné tout espoir et réduit leurs efforts, les médias annoncent la décision du Comité Nobel de lui attribuer le prix « en reconnaissance du travail humanitaire de pionnier réalisé par l'organisation sur plusieurs continents ».

2. Il a été attribué à Aung San Suu Kyi, leader du parti d'opposition birman.



« Le Nobel attribué au groupe de volontaires de Médecins Sans Frontières », *The New York Times* (États-Unis), 16 octobre 1999 (en anglais)

Extrait :

Médecins Sans Frontières, qui envoie du personnel médical dans des régions du monde parmi les plus pauvres et les plus dangereuses et l'encourage non seulement à sauver des vies mais aussi à condamner les injustices dont il est témoin, s'est vu attribuer aujourd'hui le prix Nobel de la paix.

Fondé en 1971 sous le nom de Médecins Sans Frontières par une bande de médecins français déçus par la neutralité de la Croix-Rouge, ce groupe de volontaires s'appuie maintenant sur un effectif de plus de 2 000 personnes, qui soignent les blessés, les malades et les personnes souffrant de malnutrition dans 80 pays, y compris 20 zones de guerre.

Au fil des ans, ce groupe a été expulsé de plusieurs pays pour avoir dénoncé ce qu'il considérait comme injuste. En 1985, MSF a été banni d'Éthiopie pour avoir dénoncé les détournements de l'aide humanitaire et les migrations forcées par le Gouvernement.³ Fin 1995, le groupe s'est retiré du Zaïre et de Tanzanie et a dénoncé l'opération menée dans les camps de réfugiés parce que, selon lui, les camps étaient contrôlés par les chefs hutus responsables du génocide au Rwanda voisin.⁴

À travers la reconnaissance du travail de cette organisation, le Comité norvégien du prix Nobel a mis en lumière la volonté d'envoyer des volontaires rapidement sur des terrains de catastrophe, quels que soient la situation politique. Il a félicité ce groupe pour avoir attiré l'attention du monde sur les causes des catastrophes, ce qui « contribue à forger une opinion publique opposée aux violations et aux abus de pouvoir ».

« Dans des situations critiques marquées par la violence et la brutalité, l'environnement humanitaire de Médecins Sans Frontières permet à l'organisation d'ouvrir des espaces pour des contacts entre parties opposées », selon la citation. « Parallèlement, chaque soignant courageux et altruiste montre à chaque victime un visage humain, garantit le respect de la dignité de cette personne et est une source d'espoir de paix et de réconciliation. » [...]

Cette annonce prend par surprise les dirigeants de MSF qui, après des années d'efforts pour être éligibles au prix Nobel de la Paix avaient abandonné l'espoir d'obtenir cette récompense.



Ce jour-là, j'assistais avec Bernard Pécol à une réunion à Paris et mon téléphone a sonné. C'était Geir Lundestad, Président du Comité du prix Nobel, et il a dit : J'ai l'honneur de vous annoncer que le prix Nobel de la paix a été attribué à MSF. J'ai répondu : « Donnez-moi votre numéro de téléphone ; je vous rappelle ». J'ai téléphoné à Delphine [Princelaar], l'assistante du Bureau international de MSF, et lui ai demandé de vérifier ce numéro de téléphone parce que nous avions été victimes

de plaisantins par le passé. Elle m'a rappelé et m'a dit que, oui, c'était le Comité du prix Nobel. Je les ai rappelés et ils ont dit : « Nous allons faire l'annonce dans 15 minutes ». Je suis allé aux toilettes, me suis assis et j'ai pensé : « C'est donc vrai. Qu'allons-nous faire ? ». Le reste est entré dans l'histoire... La presse était là dans les 15 minutes. Comme j'étais à Paris, Philippe Biberson et moi sommes allés à son bureau et nous avons parlé pendant quelques minutes.

Dr James Orbinski, MSF International - Président 1998-2000 (en anglais)



James Orbinski avait une réunion à Paris et c'était génial qu'il soit là. Je me souviens qu'on était dans mon bureau avec Jean-Hervé [Bradol, Directeur des opérations de MSF France] et Karim [Laouabdia, Directeur général de MSF France] et par la fenêtre, je voyais toutes les motos des journalistes qui arrivaient, chargées avec les micros. Jean-Hervé me dit : « Tu sais, Sartre il a refusé le prix Nobel !⁵ ». Je lui réponds : « Oui, d'accord et tu as une autre idée ? On peut partir sur autre chose ? ». Ça frappait à ma porte, c'était l'émeute, les journalistes commençaient à s'exciter. On était un peu paniqué, parce qu'on voyait le tremblement de terre qui était en train de se préparer. On cherchait comment il fallait l'accepter et on était cueilli complètement à froid. J'avais la tête complètement vide. Comme toujours, quand on est un peu pris de court, on se dit : « Ça ne va pas, je ne suis pas prêt ». Finalement, je crois qu'on a eu Rony [Brauman [Président de MSF France] au téléphone qui a dit : « C'est génial, c'est super ». On est sorti du bureau en se disant : « C'est génial, c'est super, et on plonge ». Il y avait des journalistes partout et j'ai passé toute la journée sur mon scooter à me rendre dans tous les studios de télés et de radios.

Dr Philippe Biberson, MSF France - Président 1994-2000 (en français)



Depuis mon arrivée au Bureau international, en 1995, chaque année on préparait un communiqué de presse, au cas où. Puis en 1997 ou 1998, j'ai dit « Y en a marre, on arrête ». Et ce jour-là, le 15 octobre 1995, j'ai une réunion à l'extérieur et je reçois un appel du bureau qui me dit : « Il y a quelqu'un du Nobel qui t'a appelé ». Je réponds : « Arrête tes conneries ! », et je raccroche... Le secrétaire du comité Nobel avait effectivement appelé au bureau pour me prévenir qu'on avait le prix, le matin de l'annonce et je n'étais pas là, ce qui ne serait jamais arrivé les années précédentes. Là, j'ai été pris de court, je n'avais rien préparé à dire ! Je n'ai pas été très bon dans la communication. Mais bon, les gens s'en moquent. De toute façon, ils n'écoutent pas ce que tu dis ce jour-là, ils veulent juste t'entendre dire que tu es content.

Dr Jean-Marie Kindermans, MSF International - Secrétaire général, 1995-2000 (en français)

3. Voir *Famine et transferts forcés de populations en Éthiopie 1984-1986 - Études de cas sur les prises de parole publiques de MSF*. Laurence Binet. 2005 - <http://speakingout.msf.org/fr/famine-et-transferts-forces-de-populations-en-ethiopie>

4. Voir. *Camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie - Études de cas sur les prises de parole publiques de MSF*, Laurence Binet, 2003/2014. <http://speakingout.msf.org/fr/camps-de-refugiés-rwandais-au-zaire-et-en-tanzanie>

5. Jean-Paul Sartre, philosophe et écrivain français a refusé le Prix Nobel de littérature en 1964.

En France, la couverture médiatique de l'attribution du prix Nobel de la Paix à MSF fait la part belle à Bernard Kouchner, l'un des fondateurs, qui est devenu un homme politique connu et défend le concept de « droit d'ingérence ».

Pourtant, depuis le début des années 1990, MSF se montre très critique vis à vis de ce concept, que ses responsables considèrent comme inutile, les Conventions de Genève apportant selon eux, un cadre juridique suffisant à l'action humanitaire.

Le droit d'ingérence est également considéré comme pouvant nuire à l'action humanitaire et aux opérations de maintien de la paix car il brouille les lignes entre l'aide humanitaire indépendante et les interventions politico-militaires.

La confusion entre MSF et ce fondateur, créée par certains médias qui présentent, à tort, l'organisation comme le porte-drapeau du droit d'ingérence, oblige MSF France à publier dans la presse française une mise au point sur son positionnement concernant cette question.



« MSF, La génération du devoir d'ingérence », *Le Monde* (France), 17 Octobre 1999 (en français)

Du besoin de soigner au devoir d'ingérence. Tel est le résumé de l'aventure qui a porté les « French doctors » durant trois décennies, depuis la création de Médecins Sans Frontières, en 1971, jusqu'au couronnement, vendredi 15 octobre, par le prix Nobel de la paix. Dans la foulée de mai 68, le défi lancé par MSF à la misère, au manque de soins, à l'étouffement du cri des victimes s'est perpétué. « Il y a un côté très français dans tout cela, à la fois universaliste, militant et un rien arrogant », résume l'un de ses anciens Présidents, Rony Brauman. MSF s'inscrit aujourd'hui dans d'innombrables missions, du Kosovo au Timor. *Le Monde* retrace à la fois l'histoire de cette génération et le présent d'une association forte de 2 000 volontaires.



« Le droit d'ingérence est un slogan trompeur », *Le Monde* (France), Rony Brauman, ancien Président de MSF France et Philippe Biberson Président de MSF France, 23 Octobre 1999 (en français)

Extrait :

L'attribution du prix Nobel de la paix à Médecins Sans Frontières a suscité la joie et l'émotion de tous ceux qui ont contribué à son existence concrète en même temps qu'elle a provoqué un certain embarras. Nous avons du mal, en effet, à nous reconnaître comme porte-étendard d'un « droit d'ingérence » qui serait enfin reconnu et désormais consacré.

Sans boudier notre plaisir de voir saluer le travail et l'obstination de milliers de volontaires, et sans rien renier de notre engagement, nous ne pouvons pas laisser s'installer un lourd malentendu. Si nous pouvons contribuer, à la marge, à l'évolution des lois et pratiques internationales, si nous revendiquons cette position et avons bien l'intention de continuer dans cette voie, si nous ne sommes pas plus enclins qu'autrefois à vénérer les souverainetés, ce n'est pas pour nous complaire dans le culte des slogans.

Car le « droit d'ingérence » dont il est question est un slogan qui doit son succès à son ambiguïté. L'expression elle-même mélange

deux démarches non exclusives mais qui s'affaiblissent mutuellement à être confondues :

- d'un côté, l'action humanitaire indépendante ;
- de l'autre, l'intervention politique et militaire de grandes puissances ou de coalitions internationales dans des situations de crimes et de terreurs de masse.

Ces deux activités sont nécessaires, mais, pour être utiles, supposent de se déployer de manière indépendante. Politiser le secours et l'assistance, par exemple, conduit à en faire l'objet de négociations, de marchandages ou de détournements, bref à réduire l'espace de liberté dans lequel l'aide s'exerce.

La perception d'une ingérence, c'est précisément ce qui fait de nous des otages au Nord Caucase, des cibles au Burundi ou des indésirables à Belgrade. De la même façon, habiller en volontaires les soldats des contingents internationaux, c'est les désarmer, leur lier pieds et mains et risquer inutilement leur vie comme en Bosnie. C'est aussi parfois - en un contresens monstrueux - tuer au nom de l'humanitaire.

Assurément, le « droit d'ingérence » est une trompeuse approximation. Le Comité Nobel n'y est pour rien qui, en nous récompensant, déclare en substance soutenir une action indépendante et impartiale, rapide et efficace, ainsi que notre capacité de mobilisation de l'opinion publique face aux exactions et abus de pouvoir. Pour notre part, nous comprenons les motivations du jury comme un soutien apporté à une forme particulière d'action qui sait, le cas échéant, contourner les obstacles qui lui sont opposés et se dresser en toute liberté contre les récupérations toujours possibles. En joignant la parole au geste.

Si ce n'est pas l'observation attentive des faits qui pousse à l'approximation, c'est peut-être le goût pour l'« illusion lyrique » qui a enivré et endormi tant d'intelligences durant ce siècle. A-t-on déjà oublié la proclamation de l'« An I de l'ingérence humanitaire », lors de l'intervention au Kurdistan d'Irak, au printemps 1991, et, de nouveau, l'année suivante lors de la calamiteuse opération « Restore Hope » en Somalie ? A-t-on oublié qu'un génocide - seul crime d'État interdit par la loi internationale - a pu être commis au Rwanda au vu et au su de tous, sans que la vigueur des discours humanitaires ait le moins du monde été entamée ?

En d'autres termes, voudrait-on laisser entendre aujourd'hui que, forts de leur Nobel de la paix, les Médecins Sans Frontières pourraient mettre un terme aux massacres ? Demandons donc à Boris Eltsine et aux Tchétchènes ce qu'ils en pensent...

Le slogan du « droit d'ingérence » ne présente pas seulement l'inconvénient d'être fallacieux, ce qui est en soi suffisant pour le récuser : mettant les États et les ONG apparemment sur un même plan, il jette sur celles-ci le soupçon légitime qui pèse sur ceux-là en cas d'intervention. Les volontaires de l'humanitaire ne sont pas plus désireux que les journalistes d'être confondus avec des soldats, ce qui arrive inmanquablement lorsque les uns et les autres avancent sous la même bannière.

Nous réfutons aussi cette formulation, parce que nous savons à quel point un certain répertoire d'énonciations et de représentations facilite les trompe-l'oeil et les faux-semblants. On le voit dans des formules comme « crise humanitaire » dont l'effet immédiat est de transformer des crimes contre l'humanité et les responsabilités politiques qu'ils induisent en simples faits divers justiciables d'un déploiement logistique. Ou encore dans cette propagande New Age qui consiste à métamorphoser la guerre en un « geste humanitaire », car il n'y a finalement qu'un mot de l'ingérence humanitaire à la guerre du même nom.

Le souci humanitaire se fait désormais entendre sur la scène internationale, et c'est un progrès remarquable. L'essentiel reste

cependant à faire pour susciter les nécessaires réactions et interventions internationales face à l'horreur. Mais ce n'est certainement pas en consacrant la loi du plus fort et en ajoutant du brouillage à la confusion que l'on y parviendra. Capable tour à tour, ou simultanément, de tuer et de protéger, à sa guise et selon ses propres intérêts, notre Occident laïque tend à se prendre pour la divine providence.

Cette mystification n'est pas acceptable. C'est pourquoi le monde a besoin de l'ONU [Organisation des Nations Unies], mais d'une organisation internationale profondément réformée. C'est donc au pouvoir de blocage des maîtres de cette organisation qu'il faut s'attaquer. L'ordre de l'après-guerre est totalement bouleversé, mais la structure de l'ONU est restée la même. La composition du Conseil de sécurité, l'usage discrétionnaire du droit de veto, l'absence de force d'intervention propre sont autant de contraintes qui la paralysent. Ce sont ces entraves qu'il faut lever, pour poser les bases d'un droit d'intervention qui ne soit pas un instrument soumis à l'arbitraire des grandes puissances ou des pouvoirs régionaux, mais une force de paix, capable de sanctionner des dictatures, de s'opposer aux tueries et de soutenir les démocrates.

Un dernier mot pour adresser nos chaleureuses salutations à Wei Jing Seng et Wang Dan⁶, ultime hésitation du comité Nobel. Qu'ils sachent qu'ils sont notre seul regret et que nous partageons cette distinction avec eux.

Une réflexion s'engage dans le mouvement MSF sur le sens de cette récompense et le meilleur usage à faire du prix. Des questions surgissent au sujet de la cérémonie. Certains membres de MSF France insistent pour que le rôle historique de leur section soit souligné.

Le Conseil international décide finalement que la dimension internationale du mouvement doit prévaloir, à la fois dans la forme et dans le fond et que le montant du prix sera utilisé pour donner un coup de pouce à la Campagne pour l'accès aux médicaments essentiels qui vient d'être lancée.



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de MSF France, 29 octobre 1999 (en français)

Extrait :

Philippe Biberson : À Paris, c'est plutôt bien tombé, car ce jour-là, était organisée une réunion internationale sur la Campagne médicaments... James Orbinski (président du Conseil international de MSF) et Samantha Bolton (communication internationale) étaient là ; on a donc pu profiter de cette coïncidence pour réagir à l'annonce du prix Nobel avec une grande « internationalité ». (...)

Philippe Biberson : On s'est demandé ce que le prix Nobel avait à voir avec MSF... qu'est-ce que ça pouvait apporter au projet de MSF et, si on l'acceptait, sur quelle idée, on le faisait ? Enfin, nous avons aussi évoqué la possibilité de le refuser. Mais MSF n'est pas Jean-Paul Sartre et on s'est dit que l'on pouvait peut-être trouver des moyens d'utiliser ce prix intelligemment... Car il y a des milliers de gens anonymes et moins anonymes qui

reçoivent une part de cette reconnaissance et il ne nous appartient pas d'en décider autrement. [...]

Philippe Biberson : [...] Nous sommes quand même à peu près tous d'accord pour dire que nous en ferons une utilisation symbolique forte et qu'il est donc hors de question que le million de dollars soit simplement versé aux finances communes. On a, entre autres, pensé que la meilleure utilisation pourrait se faire autour de la Campagne médicaments, c'est-à-dire pour l'accès à des médicaments dans les pays défavorisés. C'est un véritable enjeu des missions, de plus c'est un projet international de MSF qui fait l'unanimité dans toutes les sections et qui peut marquer les esprits pour l'avenir... Il faut aussi dire qu'avec une telle somme, on peut vraiment faire quelque chose sur ce projet qui permette de le faire avancer de façon significative. [...]

Marc (Gastellu-Etchegorry) [Directeur du Département médical de MSF France] : Ce qui restera du Nobel, c'est le discours. C'est à cela que l'on doit s'atteler maintenant. Il faut peaufiner notre position qui doit être délibérément provocatrice et leur dire que l'on ne fait pas partie de leur complexe militaro-politique.



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de MSF Belgique, 5 novembre 1999 (en français)

Extrait :

7. Le Nobel [...]

Au niveau des personnes qui représenteront MSF, chaque section peut envoyer un certain quota de personnes (60 personnes au total). Équilibre entre bénévoles, volontaires, staff [personnel] national, anciens...

Au niveau stratégie de communication, il est clair que nous n'utiliserons pas ce prix pour faire de l'argent.

Au niveau opérationnel, la réception du prix ne diminue pas le nombre de défis et d'enjeux auxquels nous sommes confrontés. Il met de plus en lumière le droit d'ingérence que nous symbolisons maintenant en quelque sorte..., or certains états dans lesquels nous sommes ou voulons être présents sont réticents par rapport à ce droit. Donc, ne pas trop le mettre en avant.

Au niveau de MSF Belgique, nous voulons favoriser une collaboration tripartite avec le GRIP [Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité] (impact des armes légères sur les civils) et IPIS [International Peace Information Service / Service international d'information sur la paix] (commerce du diamant...) pour une recherche sur les liens entre humanitaire, militaire et états en déliquescence (Kosovo, Timor). Et nous aimerions faire bénéficier l'AG [Assemblée générale] et les coordos [coordinateurs] de l'intervention de personnes telles que [David] Rieff, [Noam] Chomski lors d'une grande conférence qui serait un questionnement pour l'ensemble du monde humanitaire sur le rôle que les ONG sont amenées à jouer.

En interne, MSF Hollande va lancer un magazine Nobel « one shot » [un seul numéro sera publié]. Nous aimerions qu'il soit lancé au niveau international. Les autres sections sont intéressées.

L'argent du prix servirait à financer un projet interpellant sur un sujet bien précis, par exemple les conflits oubliés. [...]

3. Deux dissidents chinois, Wei Jing Seng et Wang Dan étaient également 'nominés' pour le prix Nobel de la paix en 1999.



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de MSF Belgique, « Nobel ou rebelle, un Nobel sans cause », 19 novembre 1999 (en français)

Extrait :

A. 1. Que signifie la réception du prix pour MSF, pourquoi l'avons-nous reçu, le méritons nous ?

• Pour James [Orbinski [Président du Conseil international de MSF]], nous méritons ce prix. Le comité est reconnu pour son indépendance et d'autres candidats pouvaient être « questionnables ». Quant au fait que nous aurions été choisis pour éviter toute friction diplomatique avec la Chine, le choix du comité s'est fait fin septembre, avant que ce type de question ne se pose.

Prix Nobel de la paix... sommes-nous une organisation de paix ? Pour James, nous ne pouvons changer le monde, mais nous pouvons tenter d'insuffler un peu d'humanité dans les situations où la dignité humaine n'est pas respectée : « relieve their sufferings » [alléger leurs souffrances]. Mais nous ne sommes pas des acteurs de paix, nous ne tentons pas de réconciliations. L'action humanitaire n'est pas la panacée, il y a des circonstances dans lesquelles nous ne pouvons agir, et nous ne sommes pas non plus un substitut à l'action politique. Il est donc important de définir nos limites.

En nous attribuant ce prix, le comité Nobel a peut-être voulu marquer cette fin de siècle, comme il l'avait fait en l'attribuant à H[enri] Dunant en début de siècle, en remettant sur la table un concept humanitaire indépendant et civil pourvu d'une réalité très différente qu'en début de siècle. [...]

A.2. Dangers d'accepter ce prix

• crainte que le Nobel ne nous fasse attraper « la grosse tête », ne nous institutionnalise d'avantage... (Marc [Gastellu-Etchegorry])
• Pour James, il y a en effet un danger, et aussi un paradoxe : nous sommes 'nobélisés' car nous montrons du non-respect pour tout ce qui crée des populations en danger, et nous indignons du non-respect de la dignité humaine, or le comité Nobel est le comité le plus respecté au monde. Nous sommes tout d'un coup respectables car nous montrons du non-respect.

Nous devons veiller à rester qui nous sommes et ne pas permettre à cette reconnaissance de nous changer. Si nous sommes conscients des risques, nous devons pouvoir les surpasser. Ce prix ne peut que renforcer nos forces, notre capacité de parler et d'avoir encore d'avantage de crédibilité. [...]

A.3. Défis [...]

Aussi, cet événement doit servir de catalyseur pour nous réinventer, analyser les hypothèses et les paradigmes qui nous animent et vérifier qu'ils soient encore adéquats dans le monde où nous vivons actuellement et qui est constamment en évolution. Ce que nous faisons est bien, mais nous pouvons faire mieux. [...]

À ce propos, James répond que même s'il y a encore beaucoup de manquements et de choses à faire, il y a actuellement d'avantage de cohérence et de partage qu'auparavant. L'international fonctionne bien au niveau DO [Directeur des opérations], DG [Directeur général]. James est optimiste et pense que si nous continuons sur cette lancée, les structures suivront.



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de MSF France, 19 novembre 1999 (en français)

Extrait :

[Philippe Biberson [Président]] : Depuis un mois, nous discutons entre sections et avec James Orbinski, Président du Conseil international, avec le Bureau international basé à Bruxelles et le comité Nobel pour trouver la meilleure façon de représenter MSF lors des cérémonies. La plupart des gens ici, section française, souhaitent voir notre section figurer de façon visible, se prévalant de l'histoire et du rôle particulier joué par Paris dans la construction de MSF. Nous avons fait savoir que nous désirions être présents soit au moment de la remise du prix, soit (surtout) au moment du discours. Sans qu'il y ait vraiment eu de discussions directes, un consensus s'est dégagé autour de l'idée que la médaille serait reçue par quelqu'un du terrain, un représentant des volontaires, et que le discours serait prononcé par le Président du Conseil international, James Orbinski. J'ai vu James plusieurs fois dans l'idée de prononcer un discours à deux voix mais il semble que pour certaines sections comme auprès du comité Nobel cet arrangement n'était pas souhaité. Ce point est resté dans le vague jusque vers la mi-novembre, date à laquelle j'ai volontairement décidé d'arrêter une décision en acceptant de me ranger au consensus tel qu'il avait émergé, jugeant qu'il était grand temps de se concentrer sur le contenu du discours. Je ferai donc partie de la petite délégation restreinte [...] qui, en dehors de nos autres invités, aura des contacts plus importants et plus spécifiques avec les officiels comme avec la presse.

[...] En procédant à un tour de table, chacun des membres du CA [Conseil d'administration], ainsi que du public exprime son point de vue concernant les enjeux (pratiques et symboliques) du choix de l'orateur, du contenu du discours [...]

[Denis Pingaud [Directeur de la communication]] : La question de la forme n'est pas secondaire car ce qui s'organise dans cette désignation de l'orateur, c'est un transfert de la légitimité. La légitimité réelle, assise historiquement dans la section française, est délaissée au profit d'une logique bureaucratique, et me semble-t-il, quelque peu démagogique. Je regrette que l'on ne se batte pas davantage pour occuper la place que l'on devrait avoir et je crains que l'adoption de cette forme influe beaucoup sur le fond et nous emmène vers un discours peu provocateur.

[Philippe Biberson] : Je ne souhaite pas que ce CA se pose en donneur de leçons par rapport aux autres sections... Je sais bien que ce n'est pas ce que François [Bourdillon, membre du conseil d'administration] et Denis [Pingaud] veulent faire mais on ne peut pas occulter que c'est comme cela que ce serait vécu par les autres sections. Il me semble qu'il y a mille autres possibilités beaucoup plus opérationnelles de faire passer nos idées, le Nobel n'est pas la bonne opportunité. Je pense que votre ressentiment s'enracine dans un regard entièrement tourné vers le passé et je pense qu'il n'est pas possible d'oblitérer le travail des autres sections. Si on vous écoute, il suffirait de demander à [Bernard] Kouchner, [Xavier] Emmanuelli [membres fondateurs de MSF France] et les autres d'écrire et de prononcer le discours. Pour toutes ces raisons, je ne m'associerai pas à toutes ces remises en cause d'un consensus international. [...]

[Décision] : Pour conclure, Philippe refuse de faire de la question de la représentation à Oslo un enjeu de légitimité. Le choix des représentants (James Orbinski et un volontaire) constitue une solution tout à fait digne, symbolique - à la fois de la primauté du terrain et du caractère non national du mouvement - et honorable pour la plupart des MSF comme pour lui-même. Ce-

pendant, ayant pris acte de l'expression d'une crainte du consensus mou, Philippe propose de la transformer en une détermination forte pour réussir un texte à la hauteur des idées qui sont chères à la maison.

 **Compte rendu** de la réunion du Conseil international de MSF, 27 novembre 1999 (en anglais).

Extrait :

Point 3 : Le prix Nobel de la paix

Le 15 octobre 1999, l'annonce était faite de l'attribution du prix Nobel de la paix à MSF. La cérémonie de remise du prix aura lieu le 10 décembre 1999. La discussion s'est centrée sur les thèmes et problématiques à aborder dans le discours, sur la manière dont MSF sera représentée à cette cérémonie et dont l'argent du Nobel devrait être dépensé. Le Bureau international coordonne toutes les activités liées au Nobel et la représentation à Oslo. Du personnel de terrain, du personnel national, des représentants des différents sièges, des Présidents de Conseil d'administration et des figures historiques clés composeront la délégation de MSF à Oslo. La liste actuelle a été examinée et, en principe, approuvée. Pascal Meeus [Président de MSF Belgique] souhaitait que soit porté au procès-verbal que la délégation représenterait surtout des volontaires du terrain et du personnel national et que, dans l'état actuel des choses, il y avait trop de représentants des Conseils d'administration et des sièges. Marie-Ève Ragueneau [médecin volontaire] recevra le prix Nobel de la paix au nom du mouvement MSF et James Orbinski [Président de MSF international] prononcera le discours de réception du Nobel. James Orbinski a mené une large consultation dans le mouvement et a mis sur pied un comité informel pour définir les thèmes de ce discours.

 *Certains ont effectivement suggéré que MSF étant historiquement d'origine française, il faudrait que ce soit MSF France qui reçoive le prix. Mais ce n'est pas nous qui le pensions, ni Rony [Brauman, Président de MSF France de 1982 à 1994] ni moi, c'était la base. Ils trouvaient que ce prix Nobel récompensait la génération de Rony. Ce n'est pas faux du tout. En effet, si on avait été sur les listes du prix Nobel de la Paix depuis longtemps, c'est parce que Claude Malhuret [membre de l'équipe de direction de MSF France de 1978 à 1985] avait fait tout un travail de lobby pour qu'on avance dans cette voie-là. Je pense que c'est l'attitude, la philosophie qui a été développée à cette époque-là et l'exposition médiatique de cette année-là qui a fait qu'on a eu le prix Nobel. Mais il ne fallait pas non plus personnifier l'évènement. C'était bien, personne ne se tirait la couverture à lui.*

Dr Philippe Biberson, MSF France - Président 1994-2000
(en français)

 *Il y a eu quelques remous autour de la volonté des Français d'être ceux qui prononceraient le discours. Les passions sont ce qu'elles sont. Mais il était très clair que cela ne se ferait pas parce que le reste du mouvement n'en voulait pas. À juste titre. MSF, c'est un mouvement. C'était une de ces idées qui ont émergé dans ces moments.*

Dr James Orbinski, MSF International - Président
1998-2000 (en anglais)

 *Il y a eu des débats : le Président du Conseil international devait-il recevoir ce prix et prononcer le discours ou fallait-il que ce soit le Président de MSF France, Philippe Biberson, parce que MSF a été créée en France ? Mais, à cette époque, la dimension internationale de MSF était devenue assez importante et il n'était pas envisageable de laisser un président national recevoir le prix et faire le discours.*

Dr Morten Rostrup, MSF Norvège - Président 1996- 2000
(en anglais)

Le 10 décembre 1999, à l'hôtel de ville d'Oslo, le docteur Marie-Ève Ragueneau, une volontaire de terrain, reçoit la médaille du prix Nobel de la paix, au nom de MSF.

James Orbinski, le Président de MSF International lit le discours d'acceptation, qui commence par un appel solennel de MSF à l'ambassadeur de Russie en Norvège, présent dans la salle, demandant que l'armée russe cesse les bombardements indiscriminés sur les civils de Grozny, en Tchétchénie. Dans la salle, les membres de MSF ont revêtu des T-shirts imprimés du nom de Grozny en lettres couleur de sang. Plus tard, un groupe de membres de MSF et d'Amnesty International réitérera l'appel devant l'ambassade de Russie à Oslo, revêtu de ces mêmes tee-shirts.

Ce geste marque la volonté de MSF de ne pas se contenter de recevoir le prix mais, fidèle à son esprit, de l'utiliser aussi pour plaider la cause d'une population en danger.

 **Discours** de présentation de Médecins Sans Frontières par le Comité du prix Nobel de la Paix, prononcé à Oslo le 10 décembre 1999 (en anglais)

Extrait :

Vos Majestés, Votre Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Peu d'objectifs sont plus louables que de combattre la souffrance : aider ceux qui se trouvent dans les situations les plus désespérées, quelle que soit leur race et où qu'ils se trouvent, à retrouver une vie dans la dignité.

Certains disposent de la force et de la volonté nécessaires pour réaliser cet idéal. Aujourd'hui, nous en accueillons quelques-uns. Nous le faisons avec humilité, tout en reconnaissant qu'ils sont les représentants d'un nombre beaucoup plus important d'hommes et de femmes dévoués à travers le monde.

Nos pensées vont aussi, à ce moment précis, à tous ceux qui travaillent dans les conditions les plus difficiles, souvent au risque de leur vie, dans des situations terribles où les souffrances sont extrêmes.

Chaque année, Médecins Sans Frontières envoie 2 500 médecins, infirmières et autres professionnels dans plus de 80 pays où ils collaborent avec au moins 15 000 membres du personnel national. Ils vont là où les besoins, les souffrances et le désespoir sont les plus grands, en raison de catastrophes d'origines humaine ou naturelle.

On les trouve dans les nombreux camps de réfugiés du monde, mais aussi auprès des paysans chinois, des prisonniers russes ou dans les bidonvilles des cités occidentales modernes. Ils sont présents dans de nombreuses régions d'Afrique, ce continent oublié. [...]

Médecins Sans Frontières a ouvert de nouvelles voies à l'action humanitaire internationale. L'organisation se réserve le droit d'intervenir pour aider les personnes dans le besoin, sans autorisation préalable des autorités politiques. Son but essentiel est d'atteindre le plus rapidement possible ceux qui ont besoin d'être secourus, et de maintenir l'impartialité de ces actions.

Ses membres revendiquent la liberté de mener à bien leur mandat médical et de choisir eux-mêmes les destinataires de leurs secours en fonction de critères purement humanitaires.

Mieux, ils insistent pour faire connaître les violations des droits humains. En d'autres termes, en plus de porter secours, ils s'efforcent aussi d'attirer l'attention sur les catastrophes humanitaires.

Pour alléger les souffrances, il est aussi nécessaire d'en connaître les racines. Ces principes nouveaux dans le domaine de l'aide, n'ont pas été sans poser de problèmes. Certains ont argué qu'ils semaient la confusion au risque de bloquer l'accès aux personnes en souffrance. Médecins Sans Frontières a été qualifié de « rebelle de l'aide d'urgence ».

Le premier Prix Nobel de la Paix a été attribué en 1901, il y a presque cent ans, au début d'un siècle qui se terminera dans moins d'un mois. Il a été décerné à Henri Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge qui l'a partagé avec le militant pour la paix Frédéric Passy.

Dunant s'est lancé dans l'action après avoir été témoin de l'incroyable carnage de la bataille de Solferino, dans le Nord de l'Italie en 1859. L'attribution du prix à Dunant a été mise en question. Le travail humanitaire n'apporte pas la paix, ont argué les critiques, il se contente d'« humaniser » la guerre. Le testament de Nobel mentionne pourtant « la fraternité entre les nations » comme l'un des critères d'attribution du prix Nobel de la paix. Quelle meilleure expression peut-il exister de cette idée de fraternité que l'acte de tendre une main pour secourir celui qui souffre, quelque soit son identité ou son parti ?

La paix à laquelle Alfred Nobel pensait quand il a créé le prix était une paix enracinée dans les cœurs et les esprits des hommes. En montrant à chaque victime un visage humain, en respectant sa dignité, le travailleur humanitaire sans peur et désintéressé crée de l'espoir pour la paix et la réconciliation.

Cela nous amène au cœur du sujet, aux pré-requis indispensables de la paix. La décision de décerner le premier prix Nobel de la

Paix au travail humanitaire fut l'une des plus importantes de l'histoire de ce prix.

Le fait qu'à la fin de ce siècle et du millénaire, nous continuions à reconnaître le travail humanitaire confirme que le chemin ouvert à cette époque était le bon. [...]

L'un des traits caractéristiques des Médecins Sans Frontières réside dans le fait que, plus que tout autre, ils associent dans leur action les deux critères que nous avons mentionnés, le travail humanitaire et la lutte pour les droits humains.

Ils y parviennent en insistant sur leur droit à alerter l'opinion publique et à mettre en lumière les causes des catastrophes créées par l'être humain, à savoir les violations systématiques des droits les plus fondamentaux.

Le prix attribué à Médecins Sans Frontières est avant tout un prix humanitaire, qui maintient la tradition du premier prix, mais c'est aussi un prix des droits humains et en tant que tel il fait le lien avec les récents développements de l'histoire du prix Nobel de la Paix. [...]

Henri Dunant a imaginé une zone neutre, en dehors des périmètres d'intérêts des parties au conflit et dans lequel l'aide humanitaire peut pénétrer.

Aujourd'hui nous assistons à l'invasion de ces « zones humanitaires » par les belligérants des deux bords, qui obligent ainsi les organisations humanitaires à faire des choix politiques et à prendre des positions sur des questions morales difficiles.

C'est précisément dans ce genre de situation qu'il devient particulièrement nécessaire de préserver son indépendance.

Médecins Sans Frontières fait partie des organisations qui attachent le plus d'importance à leur indépendance, insistant entre autre sur le fait que la moitié de ses revenus sont fournis par des donateurs privés.

De nombreuses organisations d'aide sont engagées de manière massive et désintéressées à alléger les souffrances dans le monde. Elles méritent toutes notre gratitude et notre attention.

Médecins Sans Frontières présente un profil particulier et a réussi à préserver ses vertus originelles. Ses volontaires arrivent souvent les premiers sur les terrains des désastres. L'organisation reste imprégnée par l'idéalisme et la volonté de prendre des risques. Elle a gardé son indépendance et s'efforce d'attirer systématiquement l'attention sur les violences et la détresse. Médecins Sans Frontières a souligné de façon beaucoup plus claire qu'aucune autre organisation les lourdes responsabilités que doit assumer le monde de l'aide, confronté aux dilemmes moraux et politiques de notre monde chaotique.

L'organisation a essayé par divers moyens de s'adapter à cette réalité et lance parfois, à travers des initiatives provocatrices, des débats essentiels sur la nature problématique des interventions humanitaires, non seulement au niveau de leurs objectifs mais aussi et principalement de leurs conséquences. Les bonnes intentions sont importantes, mais elles doivent aussi produire de bons résultats.

Ici, comme souvent dans la vie, un équilibre doit être trouvé entre une éthique de conviction et une éthique de responsabilité. À travers sa stratégie et ses initiatives, Médecins Sans Frontières a sans conteste influencé tout le développement des actions de l'aide internationale.

En conclusion, rappelons-nous que, quelque soit le caractère chaotique d'une situation et la difficulté des choix à opérer, une considération reste essentielle : celle de réduire la détresse et d'alléger les souffrances. Médecins Sans Frontières porte secours avec professionnalisme et efficacité les personnes qui souffrent ou qui sont dans le besoin.

L'organisation prône une main largement tendue, au delà des frontières, au milieu des conflits et du chaos politique. C'est en ne faisant jamais de compromis avec ce mandat essentiel qu'elle garde sa légitimité et son inspiration. Cet engagement généreux suscite en nous l'espoir que le prochain siècle sera peut-être meilleur et plus paisible que le siècle de l'âge des extrêmes. Ce sont ces efforts dévoués que nous honorons aujourd'hui.



Discours prononcé à la remise du Prix Nobel de la Paix à Médecins Sans Frontières par James Orbinski, Président de MSF International, 10 décembre 1999 (en anglais).

Extrait :

Messieurs les membres du comité Nobel, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les populations tchéchènes et les habitants de Grozny sont, en ce moment même et depuis plus de trois mois, victimes des bombardements indiscriminés des forces armées russes. Pour eux, l'aide humanitaire est aujourd'hui quasiment inexistante. Les personnes âgées, les plus faibles, les malades sont prisonniers des bombardements, dans l'incapacité de fuir la capitale tchéchène. Les populations en danger et le respect de leur dignité sont au cœur de la distinction que vous nous remettez aujourd'hui. Par ce geste, vous récompensez notre façon particulière de répondre à leur détresse. Je demande solennellement aujourd'hui à Son Excellence l'Ambassadeur de Russie et, par son intermédiaire, au Président russe Boris Eltsine, de mettre un terme aux bombardements des civils tchéchènes sans défense. Si les conflits et les guerres sont bien l'affaire des États, les violations du droit humanitaire, les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité concernent chacun d'entre nous. [...]

La récompense que vous nous remettez aujourd'hui aurait pu être remise à d'autres organisations, d'autres individus, qui se battent dans leur propre société. Mais vous avez fait le choix de distinguer Médecins Sans Frontières. En 1971, un groupe de médecins français et de journalistes créait notre association pour porter assistance, parfois au mépris des lois et des pratiques des gouvernements. Le silence a souvent été confondu avec la neutralité, il a souvent été présenté comme une condition nécessaire pour mener des actions humanitaires. MSF s'est construit en réfutant cette hypothèse. Car si nous ne sommes pas sûrs que la parole puisse toujours sauver, nous sommes certains que le silence peut tuer. Depuis plus de 28 ans, notre action s'inscrit dans cette éthique du refus. Aujourd'hui nous nous battons, conscients de nos défauts mais forts de nos milliers de volontaires et employés nationaux et avec le soutien financier et moral de millions de donateurs. Nous partageons cette récompense avec tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont un jour lutté et luttent encore pour faire vivre cette réalité fragile qu'est MSF.

L'action humanitaire intervient lorsque l'action politique a échoué ou est en crise. Nous ne cherchons pas à nous substituer au pouvoir politique mais avant tout à soulager les souffrances.

Cette action doit être libre et indépendante de toute influence politique. Les pouvoirs politiques doivent, quant à eux, garantir un cadre dans lequel elle puisse être menée. En temps de guerre, ce cadre est le droit humanitaire. Il définit les droits des victimes et des organisations humanitaires. Il définit aussi le devoir des États à garantir ces droits, sanctionner les violations, telles que les crimes de guerre. Aujourd'hui pourtant, l'accès aux victimes des conflits nous est souvent refusé et l'assistance humanitaire est utilisée comme arme de guerre par les belligérants. Plus grave encore, nous assistons à la militarisation de l'action humanitaire par la communauté internationale. C'est pourquoi nous prenons la parole pour forcer les politiques à assumer leurs responsabilités. On ne peut pas laisser croire que l'humanitaire seul peut mettre un terme à la guerre. L'humanitaire n'est qu'une réponse des citoyens aux manquements des politiques, une action immédiate, à court terme, qui ne peut faire oublier la responsabilité politique des États. [...]

Les mots que l'on utilise sont déterminants pour qualifier ces situations, identifier les problèmes, définir des réponses et donc des responsabilités. Ne nous cachons pas derrière les mots. Un viol est un viol, de la même façon qu'un génocide est un génocide. Les deux sont des crimes qui demandent une autre réponse qu'une réponse humanitaire. [...]

L'action de Médecins Sans Frontières ne s'exerce pas dans le vide, elle s'inscrit dans un ordre social capable à la fois d'inclure et d'exclure, d'affirmer et de nier, de protéger et d'agresser. Nous existons par rapport à un État, par rapport à ses institutions et son pouvoir. Nous existons aussi par rapport à des acteurs non-étatiques. Notre rôle n'est pas de nous substituer aux responsabilités de l'État. [...]

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une injustice croissante : plus de 90 % des décès dus aux maladies infectieuses surviennent dans les pays en développement. Des patients atteints du sida, de la tuberculose, de la maladie du sommeil ou d'autres maladies tropicales meurent parce qu'ils n'ont pas accès aux médicaments essentiels qui pourraient les sauver. Ces traitements ne sont pas disponibles soit parce qu'ils sont trop chers, soit parce que leur production a été arrêtée car elle n'était pas rentable, soit enfin parce que la recherche et le développement de nouveaux traitements sont au point mort. Ces mécanismes d'exclusion sont les prochains défis auxquels nous devons faire face. Ce défi ne doit pas être seulement le nôtre, mais aussi celui des gouvernements, des organisations gouvernementales internationales, de l'industrie pharmaceutique et d'autres ONG. Ce que nous demandons en tant que membres de la société civile, ce sont des changements et non des gestes de charité.

Si nous affirmons avec force l'indépendance de l'humanitaire par rapport au politique, ce n'est pas pour opposer les « bonnes » ONG aux « mauvais » gouvernements, ni les sociétés civiles, naturellement vertueuses, aux pouvoirs politiques, naturellement « mauvais ». Cette polémique est non seulement fautive, mais dangereuse. L'histoire a montré que les préoccupations humanitaires, issues de la société civile, comme la lutte contre l'esclavage ou le droit à des conditions de vie décentes, ont progressivement gagné en influence faisant pression sur les politiques pour qu'ils s'en emparent. Mais ces convergences d'intérêt ne doivent pas masquer les différences qui continuent à exister entre le politique et l'humanitaire. L'action humanitaire s'inscrit dans le court terme, pour des groupes de personnes et

avec des objectifs limités. C'est sa force et, en même temps, sa limite. L'action politique, elle, ne peut que se concevoir dans le long terme. L'action humanitaire est, par définition, universelle, ou elle n'est pas. La responsabilité humanitaire n'a pas de frontière. Partout dans le monde où la détresse se manifeste, l'humanitaire doit tenter de répondre. Par opposition, l'action politique ne peut ignorer les frontières. Lors de l'apparition d'une crise, la réponse politique est fonction des relations historiques, de l'équilibre des pouvoirs, et des intérêts propres à chacun des acteurs. Le temps et l'espace humanitaires ne sont pas ceux des politiques. Ils évoluent dans des directions opposées. Nous refusons toute solution qui passerait par le sacrifice des plus vulnérables. Nous refusons qu'une discrimination s'exerce de façon intentionnelle contre les victimes, nous refusons qu'une victime soit oubliée au détriment d'une autre. Une vie, aujourd'hui, ne peut être évaluée en fonction de la valeur qu'elle aura demain. Soulager la souffrance « ici » ne peut légitimer d'abandonner une autre souffrance « ailleurs ». Certes, le manque des moyens induit parfois la nécessité d'effectuer des choix, mais le contexte et les contraintes de l'action ne doivent pas modifier nos principes fondamentaux qui, par définition, ignorent les choix politiques.

Mais la confusion et l'ambiguïté règnent actuellement alors que se développent les opérations militaires qualifiées « d'humanitaires ». Nous affirmons avec force le principe d'un humanitaire civil indépendant. Nous critiquons ces interventions qualifiées de « militaro-humanitaires ». L'action humanitaire a pour vocation de préserver la vie et non de la détruire. La transparence de nos actions, de nos intentions, comme nos médicaments et nos instruments chirurgicaux, sont les seules armes dont nous disposons. Ce ne peuvent être des avions de combats ou des chars d'assaut, même si parfois, nous pensons que leur utilisation peut répondre à une nécessité. Politiques et militaires sont différents, nous ne pouvons être perçus de la même façon et on ne peut nous forcer à être semblables. C'est pourquoi nous avons refusé les financements des pays membres de l'OTAN pour nos opérations au Kosovo. C'est pour cela que nous avons pu être critiques et que, aujourd'hui encore, nous continuons à remettre en cause le discours humanitaire de l'OTAN. Sur le terrain, nous pouvons travailler à côté des forces armées, pas sous leur autorité.

Le discours sur le « *Droit d'ingérence* », ou le droit d'intervention d'un État pour des raisons humanitaires, est source d'ambiguïté. On cherche, derrière le discours humanitaire, à donner une légitimité à une action militaire. Nous devons rappeler que la Charte des Nations Unies oblige les États à intervenir, si besoin est, par la force, quand la paix et la sécurité internationale sont menacées. Il y a danger à utiliser ces raisons pour justifier une action humanitaire. Ce week-end à Helsinki, les gouvernements vont se réunir pour établir les bases d'une armée européenne mobilisable pour des actions humanitaires. Nous demandons aux gouvernements de ne pas aller plus loin sur cette voie dangereuse et ambiguë. Nous encourageons, en revanche, les États à se donner les moyens d'assurer la sécurité internationale et de garantir que droit humanitaire et droits de l'homme soient respectés.

L'action humanitaire a, elle aussi, ses limites. Elle ne peut être utilisée comme un substitut à l'action politique. Au Rwanda, au tout début du génocide, MSF a pris la parole publiquement pour demander que soit mis un terme aux massacres par l'usage de la force. La Croix-Rouge fit de même. Cet appel n'a rencontré

que paralysie institutionnelle, indifférence générale et égoïsme. Le génocide était terminé avant même que l'opération Turquoise ne soit lancée. [...] L'humanitarisme a ses limites. On n'arrête pas un génocide avec des médecins, ni une purification ethnique avec des humanitaires. Les humanitaires ne peuvent faire ni la guerre ni la paix. Ce sont des responsabilités politiques et non des impératifs humanitaires. L'acte humanitaire est le plus apolitique de tous les actes, mais il a de grandes implications politiques. Le combat contre l'impunité en est une.

C'est ce qu'a montré la création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, tout comme l'adoption des statuts de la Cour criminelle internationale. Ce sont des avancées significatives. Cependant, alors qu'on célèbre le 50^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, cette Cour n'existe pas encore et ses principes n'ont été ratifiés que par trois États l'an dernier. À ce rythme, il faudra 20 ans avant qu'elle existe enfin. Devons-nous attendre si longtemps ? Quel que soit le coût politique que nécessite la création d'une justice des États, Médecins Sans Frontières peut et doit affirmer que le coût humain de l'impunité est impossible à supporter. Seuls les États ont le pouvoir d'imposer le respect du droit international humanitaire. Cet effort ne peut pas être simplement symbolique. L'enclave de Srebrenica, en Bosnie Herzégovine, était apparemment une enclave protégée par les Nations Unies. Nous y étions. Il y avait aussi des Casques bleus sur le terrain. Mais les Nations Unies sont restées silencieuses, pendant que le peuple de Srebrenica était massacré. Après ces terribles échecs des interventions onusiennes en ex-Yougoslavie et au Rwanda, MSF s'est opposé aux interventions militaires sans mandat, ni responsabilité claire. Les armées doivent être au service des gouvernements et des politiques qui cherchent à protéger les droits des victimes. Si, après le « mea culpa » du Secrétaire général suites aux interventions en ex-Yougoslavie et au Rwanda, d'autres opérations militaires des Nations Unies doivent voir le jour pour protéger des populations civiles, une réforme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies devrait être engagée. Les membres du Conseil de sécurité doivent en effet être tenus pour responsables des décisions qu'ils adoptent – ou n'adoptent pas. Leur utilisation du droit de veto doit être limitée. Les États membres doivent être tenus de mettre à disposition les moyens nécessaires pour mettre en œuvre leurs décisions.

Si l'action humanitaire a des limites, elle a aussi des responsabilités. Il ne s'agit pas simplement de performances techniques ou de règles de conduites à respecter. Il s'agit plutôt d'une éthique de l'action. C'est dans ce sens que l'intention morale de l'action humanitaire doit être confrontée avec son résultat réel. Et c'est ici que toute forme de neutralité morale, visant à définir le « bien », doit être rejetée. Les bonnes intentions peuvent conduire à l'instrumentalisation de l'humanitaire : cela fut le cas lors des déplacements forcés de population en Éthiopie en 1985, ou en 1996, dans les camps de réfugiés à Goma. S'abstenir est alors parfois nécessaire pour s'assurer que l'humanitaire n'est pas utilisé à l'encontre des populations civiles. Récemment, en 1998, nous avons dû quitter la Corée du Nord, où nous avions été la première organisation humanitaire à pouvoir intervenir. Pourquoi ? Parce que nous avons compris que notre aide ne pourrait jamais être distribuée librement, et de façon indépendante des autorités. Nous avons constaté que les plus vulnérables ne pourraient pas bénéficier de l'aide alimentaire tant qu'elle serait utilisée au profit du système. Or, c'est le système lui-même qui est à l'origine de la famine qui affecte des millions des

personnes. Nous devons être libres d'évaluer, de distribuer et de contrôler notre aide pour que les plus vulnérables en soient les premiers bénéficiaires. L'aide ne doit pas masquer les causes réelles de la souffrance, elle ne peut pas être un outil de politique étrangère ou de politique interne. Le cas échéant, nous considérons l'abstention comme la moins mauvaise des options. À MSF, nous nous posons constamment la question des limites et de l'ambiguïté de l'action humanitaire. Particulièrement quand l'action humanitaire se soumet, silencieusement, aux intérêts des États et des forces armées. [...]

L'humanitaire indépendant est un combat quotidien pour porter assistance. C'est la réalité de la majorité de nos projets qui se déroulent loin des caméras, loin de l'attention politique, dans les guerres oubliées, les crises chroniques. En Afrique ou ailleurs, ils sont des centaines de milliers à être forcés de quitter leur pays et leurs familles pour aller à la recherche de nourriture, de travail, ou simplement pour survivre. Des hommes et des femmes risquent leur vie pour monter clandestinement sur des embarcations et échouer finalement dans des centres de détention pour immigrants, ou à la périphérie de notre monde dit « civilisé ». Nos équipes et nos volontaires travaillent auprès de ces populations dont la dignité est quotidiennement bafouée. Nos volontaires se sont librement engagés pour rendre ce monde un peu plus supportable. En dépit des grands débats sur le nouvel ordre mondial, leur action peut se résumer ainsi : des individus qui se rendent auprès d'autres individus au moment où ils se trouvent dans les pires difficultés. Un pansement, une suture, un vaccin... Et dans les 80 pays où nous travaillons – dont 20 sont en guerre – la possibilité de raconter ce que nous voyons. Nous remercions à nouveau le comité Nobel et la reconnaissance qu'il apporte au droit à l'assistance humanitaire, partout dans le monde, la reconnaissance qu'il apporte à la voie que nous avons choisie : celle de témoigner, de rester passionnés et engagés, de respecter les principes de volontariat, d'impartialité. C'est aussi la reconnaissance de ce que nous croyons : à savoir que chaque individu a le droit à une assistance médicale et à la dignité humaine. Nous remercions à nouveau nos volontaires et membres du personnel national qui tentent de faire vivre concrètement ces idéaux ambitieux. [...]

 Il y a eu un groupe de cinq ou six personnes pour écrire le discours. Or on ne peut pas écrire à cinq, ce n'est pas possible. Finalement Françoise [Bouchet-Saulnier, Conseillère juridique de MSF] en a écrit une grande partie et James [Orbinski, Président du Conseil international de MSF] a mis ses histoires à lui, la partie sur le Rwanda... Je suis allé voir le repré-

sentant du comité Nobel pour lui dire : « Je suis désolé, on est un peu bordélique », et il m'a dit « Soyez à l'aise, l'année dernière, c'étaient les Palestiniens et les Israéliens ! Zéro problème avec vous ». Même le fait de rentrer dans la salle et de se tenir devant l'ambassadeur russe avec les T-shirts « cessez de bombarder Grozny », une façon à nous d'être rebelles, ne leur posait aucun problème.

Tout cela a contribué très fortement à légitimer la présidence internationale. Depuis on n'a plus entendu une personne dire : « Non, il ne faut pas un Président international permanent ».

Dr Jean-Marie Kindermans, MSF International -
Secrétaire général, 1995-2000 (en français)

 Il y a plusieurs dimensions à l'histoire selon laquelle ce discours a été finalisé pendant la nuit. Pour moi, il était très important que nous ayons une consultation large et qu'un nombre important de personnes puisse participer. Cette consultation a duré de nombreuses semaines et nous avons rédigé plusieurs brouillons. Nous avons finalisé le texte la nuit d'avant la remise du prix. L'autre aspect, qui est peu connu dans la mémoire collective de MSF, c'est qu'en fait, ce discours a été perdu. À 4 h du matin, j'ai donné une disquette à Samantha Bolton [responsable de la communication de MSF International], pour qu'elle imprime [le discours]. Mais son ordinateur a rendu l'âme et nous avons dû trouver quelqu'un capable de réinstaller le logiciel à 4 h du matin. Or c'était impossible à faire avec un logiciel norvégien. Au cours de la manipulation, la disquette a été effacée. Je dormais. Samantha tambourinait à ma porte, en larmes ! Tout le monde paniquait. Alors j'ai pris mon ordinateur, j'ai fouillé la corbeille à papier qui contenait toutes les versions, les notes et les brouillons imprimés et j'ai trouvé un brouillon de travail ; tout n'était pas perdu. Je me suis enfermé dans la salle de bains et je me suis remis au travail. Ensuite, nous avons imprimé le texte et l'avons remis au comité du prix Nobel afin que celui-ci puisse le donner aux traducteurs. Ils m'ont donné une version imprimée sur laquelle j'ai inscrit toutes mes petites notes, quand faire une pause, etc. Et voilà ! L'idée de lancer un appel aux Russes a surgi quasiment la veille de la cérémonie. Nous avions besoin de quelque chose pour réellement ancrer le discours dans la réalité du moment. MSF était très mobilisé sur la guerre en cours en Tchétchénie, mais avait des difficultés à trouver la bonne stratégie de communication, à trouver les bonnes occasions pour en parler.

Dr James Orbinski, MSF International - Président
1998-2000 (en anglais)